

NOTE D'EVALUATION DU MONTANT DES SOUTIENS APPORTÉS PAR LA REP EMBALLAGES PROFESSIONNELS

Janvier 2026
Direction de la Supervision des filières REP

Table des matières

Introduction.....	2
I. Hypothèses de tonnages des emballages professionnels	2
1. <i>Hypothèses de tonnages mis en marché des emballages professionnels en plastique</i>	2
2. <i>Hypothèses de tonnages recyclés des emballages professionnels en plastique.....</i>	3
a. Scenario 55%.....	3
b. Scenario 30 %.....	3
3. <i>Evaluation des tonnages collectés séparément pour les emballages professionnels en plastiques</i>	3
a. Scenario 55%.....	5
b. Scénario 30 %.....	5
4. <i>Hypothèses de tonnages des emballages professionnels pour les matériaux autres que plastiques</i>	6
II. Simulation du montant des soutiens correspondant à l'application du barème présent dans le cahier des charges d'agrément	7
1. <i>Soutien à la collecte et au traitement des déchets d'emballages non dangereux en plastiques</i>	7
a. Montants unitaires des soutiens	7
b. Simulation du fonctionnement du barème de soutiens	7
2. <i>Majoration pour les DROM COM</i>	8
3. <i>Recyclage de proximité pour les emballages plastiques</i>	8
4. <i>Soutien à la traçabilité</i>	9
5. <i>Soutien aux emballages professionnels de déchets dangereux</i>	9
6. <i>Simulation des soutiens pour les déchets gérés par le SPGD</i>	10
Annexes.....	11
Annexe 1 : <i>hypothèses de tonnages pour les emballages professionnels en plastique non dangereux collectés par le privé selon le mode de collecte</i>	11
Annexe 2 : <i>Evaluation des coûts nets à soutenir pour la gestion des déchets professionnels en plastiques non dangereux collectés par le privé</i>	12
Annexe 3 : <i>Données pour le calcul du coefficient appliqués aux DROM COM</i>	16

Introduction

La note a pour objectif de présenter :

- Les hypothèses retenues pour les tonnages d'Emballages Professionnels (EPRO)
- L'ensemble des hypothèses prises et les résultats correspondants pour l'évaluation du montant des soutiens à apporter par la REP des emballages professionnels. Deux scénarios avec des temporalités différentes ont été considérés :
 - « **Scénario 30 %** » correspond à un objectif de 30 % de recyclage des emballages plastiques professionnels (pour un taux de 26% en 2023, dernière valeur officielle).
 - « **Scénario 55 %** » correspond à l'atteinte de l'objectif réglementaire de 55 % de recyclage des emballages plastiques professionnels (objectif fixé pour 2030).
- Les modes de collecte et les performances considérés pour la gestion des déchets d'emballages professionnels non dangereux en plastique gérés par le privé.

La note présente aussi en annexe une évaluation des coûts à soutenir pour la gestion des déchets d'emballages professionnels non dangereux en plastique gérés par le privé.

I. Hypothèses de tonnages des emballages professionnels

1. Hypothèses de tonnages mis en marché des emballages professionnels en plastique

Données de mises sur le marché des emballages professionnels en plastiques non dangereux

Estimé gisement emballages plastiques France	Tonnages EIC mis sur le marché (kt)	Tonnages EPRO mis sur le marché (kt)
PP / PE rigide	540	599
PEBD souple	277	307
PSE	64	71
PP souple	88	98
Total	969	1074

Les tonnages d'emballages professionnels correspondent à la somme des Emballages Industriels et Commerciaux (EIC) mis sur le marché (969 kt) en 2020 et des emballages de la restauration (105 kt) mis sur le marché en 2018 et répartis par résine selon la même clé que les EIC.

Ces tonnages seront considérés identiques pour les mises sur le marché des deux scénarios.

Sources :

- Pour les EIC : Etude ADEME 2024 préfiguration REP EIC - données 2020
- Pour la restauration : Etude ADEME 2022 - Etat des lieux emballages restauration – données 2018

Données de mises sur le marché des emballages professionnels en plastique dangereux

Données de mises sur le marché : **90 kt**

Source : Etude ADEME 2024 préfiguration REP EIC - données 2020

2. Hypothèses de tonnages recyclés des emballages professionnels en plastique

a. Scenario 55%

Cet objectif réglementaire est fixé pour tous les emballages plastiques, qu'ils soient dangereux ou non. Au total cela représente $(1074 + 90) * 55\% = 640 \text{ kt}$

Pour pouvoir atteindre cet objectif, le taux de recyclage nécessaire a été ajusté entre les déchets dangereux et non dangereux :

- 57 % pour les déchets non dangereux soit au total $1074 * 57\% = 612 \text{ kt}$
- 31 % pour les déchets dangereux soit au total $90 * 31\% = 28 \text{ kt}$

Les tonnages à recycler nécessaire à l'atteinte de l'objectif de 55% sont :

Gestion par les opérateurs privés : 566 kt

Gestion par les collectivités : 46 kt

Déchets d'emballages ayant contenus des produits dangereux : 28 kt

Remarque : Les tonnages d'EIC recyclés estimés dans l'étude de préfiguration sont de 517 kt (Etude ADEME 2024 préfiguration REP EIC – estimation projection 2030). A cette base il faut ajouter les tonnages supplémentaires d'emballages de la restauration pour au global avoir un taux de recyclage de 55%.

b. Scenario 30 %

Les hypothèses faites pour le scénario 30 % se basent sur celles du scénario 55 % et sont converties avec un ratio 30/55.

Gestion par les opérateurs privés : 309 kt

Gestion par les collectivités : 25 kt

Déchets d'emballages ayant contenus des produits dangereux : 15 kt

3. Evaluation des tonnages collectés séparément pour les emballages professionnels en plastiques

L'évaluation des tonnages collectés dépend des organisations de collecte mises en place.

Six grands types de collecte ont été pris en compte pour couvrir la diversité des organisations :

- Collecte mono-résine en semi-remorque livrée directement au recycleur
- Collecte mono-résine en camion hayon avec correction de tri avant recycleur
- Collecte mono-résine en movibenue avec correction de tri avant recycleur
- Collecte mélange de résines en movibenue avec tri avant recycleur
- Collecte mélange de résines en BOM avec tri avant recycleur
- Collecte dédiée circuit court

Hypothèses retenues pour la collecté dédiée circuit court :

- 15 kt recyclé (même valeur pour les deux scénarios)
- Tonnage collecté = tonnage recyclé

Pour chaque type de collecte (hors collecte dédiée), un rendement entre les tonnages collectés et recyclés est établi pour tenir compte (sources : ADEME et à dire d'expert opérateurs) :

- des refus liés aux opérations de corrections de tri des mono-résines (5%) ou de tri des mélanges de résines (25%)
- des pertes de matières chez le régénérateur entre l'entrant et le point de calcul défini par la réglementation européenne pour les tonnes recyclées (10%)

Il en résulte les rendements suivants selon les types de collecte :

- Collecte mono-résine en semi-remorque : 90 %
- Collecte mono-résine en camion hayon : 85,5 % (90%*95%)
- Collecte mono-résine en movibenue : 85,5 % (90%*95%)
- Collecte mélange de résines en movibenue : 67,5% (90%*75%)
- Collecte mélange de résines en BOM : 67,5% (90%*75%)

Les hypothèses retenues pour la répartition entre les types de collecte (hors collecte dédiée) sont :

- Répartition des tonnes collectées entre mono-résine et mélange de résines :
 - Scénario 30% : 34 % en mélange de résine – 66 % en mono-résine
 - Scénario 55% : 45 % en mélange de résine – 55 % en mono-résine
- Tonnages collectés en semi-remorques stables : ce qui peut être collecté par cette organisation est déjà fait (à dire d'expert opérateurs) :
 - 141 kt collectés mono-résine en semi-remorque

Les hypothèses détaillées sont présentées en annexe 1.

a. Scenario 55%

Données et hypothèses retenues :

Rappel synthèse des tonnages recyclés : 551 kt (566 kt collecte privé – 15 kt collecte dédiée)

- Hypothèse de tonnages sortant du centre de tri (= entrée régénérateurs)

La connaissance de ces tonnages est nécessaire pour prendre en compte les refus de tri dans le montant de l'enveloppe des soutiens au traitement.

Il est calculé grâce aux tonnages recyclés auxquels sont rajoutés les 10 % correspondants aux pertes en installation de régénération. Les tonnages de la collecte en semi-remorque sont retranchés puisqu'ils ne passent pas par le centre de tri.

Synthèse des tonnages sortie centre de tri : 471 kt (551 kt recyclé / 90% - 141 kt semi-remorque)

- Hypothèse de tonnages collectés séparément pour atteindre les tonnages recyclés :

Pour atteindre les tonnages recyclés (551 kt), les tonnages devant être collectés séparément sont déterminés à partir des rendements et de la répartition des tonnages par type de collecte (selon les hypothèses présentées au point 2) :

Synthèse des tonnages collectés : 704 kt

- Hypothèse de tonnages refus de tri :

Correspondent à la différence entre les tonnages collectés entrants du centre de tri et les tonnages sortants du centre de tri :

Synthèse tonnages refus de tri : 92 kt (704 kt collectés – 141 kt semi-remorque – 471 kt sortant tri)

b. Scénario 30 %

Données et hypothèses retenues :

Les données et hypothèses détaillées correspondantes sont en annexe.

Rappel : Hypothèses de tonnages recyclés pour l'objectif 30 % : 294 kt (309 kt collecte privé – 15 kt collecte dédiée)

- Hypothèse de tonnages sortant du centre de tri :

La connaissance de ces tonnages est nécessaire pour prendre en compte les refus de tri dans le montant de l'enveloppe des soutiens au traitement.

Ils sont calculés grâce aux tonnages recyclés auxquels sont rajoutés les 10 % correspondants aux pertes en installation de régénération. Les tonnages de la collecte en semi-remorque sont retranchés puisqu'ils ne passent pas par le centre de tri.

Synthèse des tonnages sortie centre de tri : 185 kt (294 kt recyclé / 90% - 141 kt semi-remorque)

- Hypothèse de tonnages collectés séparément pour atteindre les tonnages recyclés :

Pour atteindre les tonnages recyclés (294 kt), les tonnages devant être collectés séparément sont déterminés à partir des rendements et de la répartition des tonnages par type de collecte (selon les hypothèses présentées au point 2).

Synthèse des tonnages collectés séparément : 362 kt

- Hypothèse de tonnages refus de tri :

Correspondent à la différence entre les tonnages collectés entrants en centre de tri et les tonnages sortants du centre de tri :

Synthèse tonnages refus de tri : 36 kt (362 kt collectés – 141 kt semi-remorque – 185 kt sortant tri)

4. Hypothèses de tonnages des emballages professionnels pour les matériaux autres que plastiques

Pour les matériaux autres que plastique, les soutiens portent sur :

- les tonnages d'emballages professionnels non dangereux entrant en installation de recyclage après collecte séparée par le privé (soutien à la traçabilité).

Les hypothèses sont les suivantes :

Matériaux	Scénario 30 %	Scénario 55 %
Papier cartons	3184	3287
Bois	610	611
Métaux	61	80

Source : Etude ADEME 2024 préfiguration REP EIC - données 2020

- les tonnages collectés d'emballages professionnels dangereux (soutien au geste de tri et à la traçabilité).

Matériaux	Scénario 30 %	Scénario 55 %
Métaux	26	26

Source : Etude ADEME 2024 préfiguration REP EIC - données 2020

II. Simulation du montant des soutiens correspondant à l'application du barème présent dans le cahier des charges d'agrément

1. Soutien à la collecte et au traitement des déchets d'emballages non dangereux en plastiques

a. Montants unitaires des soutiens

Soutien à la collecte :

Modalité de prestation de collecte	Soutien €/t
BOM	387
Camion hayon	1543
Movi-benne multi	128
Movi-benne mono	192
Semi-remorque	6
Collecte dédiée	0

Remarque : dans ce tableau n'est pas pris en compte le cas particulier du semi-remorque transportant exclusivement du PSE (pas de données sur les quantités correspondantes).

Soutien au traitement

Le soutien au traitement est appliqué sur les tonnes sortant de centre de tri. Il ne s'applique pas sur la collecte en semi-remorque qui ne comprend pas d'étape intermédiaire entre la collecte et l'arrivée chez le recycleur.

Le montant du soutien au traitement est unique de 300 €/t.

b. Simulation du fonctionnement du barème de soutiens

Soutien à la collecte :

Les soutiens sont appliqués sur les tonnages détaillés en annexe 1.

Objectifs	Soutiens à la collecte M€
55 %	162
30 %	65

Soutien au traitement :

Scénario 55 % :

Montant soutien €/t	300
Tonnages sortant centre de tri kt	471
Enveloppe soutien M€	141

Scénario 30 % :

Montant soutien €/t	300
Tonnages sortant centre de tri kt	185
Enveloppe soutien M€	56

2. Majoration pour les DROM COM

Un coefficient unique de majoration des soutiens pour les DROM COM permet de prendre en compte les différentes complexités de collecte et de traitement.

Il a été calculé sur la base des coefficients utilisés dans la filière REP Emballages ménagers et papiers graphiques, pour les emballages légers. Les données utilisées sont en annexe 3.

- Coefficient DROM : 2,25**

En considérant la population des DROM COM à 4% de la population française, et les performances divisées de moitié au démarrage de la REP, le coefficient s'appliquera donc sur environ 2% des soutiens pour le scénario 30 % et 4 % pour le scénario 55 %.

Les soutiens sont donc majorés de 3 M€ pour un objectif 30 % et de 16 M€ pour 55 %.

3. Recyclage de proximité pour les emballages plastiques

Application de deux soutiens cumulatifs pour les tonnes recyclées dans les usines certifiées :

	Soutien tonne entrée régénérateur
Recyclage à moins de 1000 km	50 €/t
Recyclage dans l'UE	10€/t

	Scénario 30 %		Scénario 55 %	
	Moins de 1000 km	Dans l'UE	Moins de 1000 km	Dans l'UE
Tonnages kt	157	304	288	556
Soutiens M€	7,8	3,0	14,4	5,6
Total soutien proximité M€	10,9		19,9	

Source : *Rapport ADEME Valorisation des emballages en France – données 2023*

Hypothèses :

Les derniers résultats disponibles sur la valorisation des emballages en France sont pris en compte en considérant que :

- Le périmètre moins de 1000 km est assimilable à la France métropolitaine (il y a en plus des parties de pays frontaliers mais toutes les usines ne sont pas certifiées)
- La part hors UE est la même qu'aujourd'hui

4. Soutien à la traçabilité :

Données de tonnages pris en compte pour la simulation des soutiens à la traçabilité correspondant aux tonnages de déchets professionnels non dangereux collectés séparément pour recyclage par le privé :

Matériaux	Scénario 30 %	Scénario 55 %
Plastiques	362	704
Papier cartons	3184	3287
Bois	610	611
Métaux	61	80
Total des soutiens (M€)	9,5	11,5

Source : Etude ADEME 2024 préfiguration REP EIC - données 2020

5. Soutien aux emballages professionnels de déchets dangereux

Soutien au geste de tri et à la traçabilité :

Tonnes collectées plastique en kt	90
Tonnes collectées métaux en kt	26
Montant soutien €/t	50
Total en M€	5,8

Toutes les tonnes mises sur le marché sont considérées comme collectées séparément conformément à la réglementation sur les déchets dangereux. Comme évoqué en introduction les données de mises sur le marché sont considérées comme constantes pour les deux scénarios.

Soutien aux tonnages recyclés d'emballages en plastique :

	Scénario 30 %	Scénario 55 %
Tonnes recyclées en kt	15	28
Montant soutien €/t	300	300
Total en M€	4,5	8,4

Remarque : les soutiens liés au recyclage de proximité sont pris en compte au point 2 qui ne distingue pas les plastiques non dangereux et dangereux.

6. Simulation des soutiens pour les déchets gérés par le SPGD

Compensation des coûts résultant de la gestion des emballages professionnels en carton collectés par les collectivités locales :

Tonnes de cartons des professionnels sortantes centre de tri : 300 kt

Source : *Etude ADEME 2024 préfiguration REP EIC - données 2020*

Les dernières caractérisations effectuées dans le cadre de la REP emballages ménagers conduisent à un taux de présence d'emballages ménagers de 78% et confirment l'ordre de grandeur de 300 kt.

Montant du TUS à la tonne recyclée : 177 €/t

Coût prévisionnel : **53 M€**

Soutien au recyclage des emballages en plastiques :

Le soutien appliqué pour la collecte correspond à celui du moyen « Autre type de collecte en mono-résine » de 192 €/t.

Le tonnage collecté est évalué en considérant une collecte mono-résine (coefficient de 85,5%)

Couts / objectifs %	30 %	55 %
Tonnages recyclés	25,1	46,0
Tonnages collectés	29,3	53,8
Soutien collecte M€	5,6	10,3
Soutien traitement M€	8,4	15,3
Total soutien M€	14,0	25,7

Annexes

Annexe 1 : hypothèses de tonnages pour les emballages professionnels en plastique non dangereux collectés par le privé selon le mode de collecte

a - scénario 55 %

Mode de collecte	Scénario 55 %		
	Tonnages collectés	Tonnages recyclés	% répartition collecte
BOM	106	71	15%
Camion hayon	35	30	5%
Movi-benne multi	211	143	30%
Movi-benne mono	211	181	30%
Semi-remorque	141	127	21%
Total	704	551	100%

Répartition de la collecte emballages plastiques – projection à atteinte des objectifs (55 % de recyclage)						
	BOM 15 %	Hayon 5 %	Movi-benne 60 %	Semi 20 %	TOTAL collecte	Part de la collecte
Collecte plastiques en mélange	106 kt	0 kt	211 kt	0 kt	317 kt	45%
Collecte plastiques en mono-résine	0 kt	35 kt	211 kt	141 kt	379 kt	55%

b - scenario 30 %

Mode de collecte	Scenario 30 %		
	Tonnages collectés	Tonnages recyclés	% répartition collecte
BOM	42	28	11%
Camion hayon	14	12	4%
Movi-benne multi	83	56	23%
Movi-benne mono	83	71	23%
Semi-remorque	141	127	39%
Total	362	294	100%

Répartition de la collecte emballages plastiques						
	BOM 11 %	Hayon 4%	Movi-benne 46%	Semi 39%	TOTAL collecte	Part de la collecte
Collecte plastiques en mélange	42 kt	0 kt	83 kt	0 kt	125 kt	34%
Collecte plastiques en mono-résine	0 kt	14 kt	83 kt	141 kt	238 kt	66%

Annexe 2 : Evaluation des coûts nets à soutenir pour la gestion des déchets professionnels en plastiques non dangereux collectés par le privé

1. Coûts unitaires

Les coûts unitaires pour la gestion des déchets d'emballages professionnels non dangereux en plastique générés par le privé sont établis sur la base d'une observation des coûts réels facturés en 2024 aux détenteurs de déchets d'emballages professionnels et d'hypothèses fournies par les parties prenantes.

Source : *Coûts de gestion des déchets d'emballages industriels et commerciaux – étude menée auprès des opérateurs de gestion des déchets – février 2025 – ADEME – Etude communicable sur demande auprès de flore.ottavi@ademe.fr.*

a. Couts unitaires de collecte

Les coûts unitaires sont calculés selon le mode de collecte utilisé, sans distinction entre les différentes résines.

Données et hypothèses retenues :

- Etude ADEME 2025 sur le coût de gestion des opérateurs - données 2024, en prenant les valeurs moyennes des coûts moyens.
- Hypothèses concernant la collecte :
 - densité de collecte des plastiques : 34 kg/m³ ;
 - dimensionnement des modalités de collecte :
 - Collecte BOM qui permet de collecter 0,27 t/h (bac de 770 l, 10,57 contenant/h * 26 kg/contenant), une tonne à collecter en BOM coûte donc **484 €** (133 €/h / 0,27 t/h).
 - Collecte hayon qui permet de collecter 0,06 t/h (bac de 650 l, 2,86 contenant/h * 22 kg/contenant). Une tonne collectée coûte donc **1543 €** (97€/h / 0,06 t/h).
 - Collecte movi-benne qui permet de collecter 0,61 t/h (benne de 25 m³, 0,71 contenant/h * 850 kg/contenant). Une tonne collectée coûte donc **181 €** (110€/h / 0,61 t/h).
 - Collecte en semi-remorque qui permet de collecter 4,27 t/h (semi de 15 t, 3,51 h de collecte par semi)). Une tonne collectée coûte donc **33 €** (140 €/h / 4,27 t/h).

Synthèse des coûts unitaires de collecte

	Cout horaire €/h	Rendement horaire	kg/contenant	t/h	€/t collectées
BOM en bacs / tournée	133	10,57	26	0,27	484
Camion hayon (caisses, palettes, etc.)en caisses / tournée	97	2,86	22	0,06	1543
Camion ampliroll (solo ou bi- benne) en clients/ tournée	110	0,71	850	0,61	181
Semi-remorque (toteliner)	140	0,29	14940	4,27	33

Sources : étude d'observation des coûts pour le cout horaire, dire d'experts pour la performance des différents modes de collecte.

b. Couts unitaires de traitement

Données et hypothèses retenues :

- Pour le cas de la collecte en mélange de plastiques, les étapes incluses sont : surtri, massification, préparation et transfert vers exutoire ;
- Pour le cas de la collecte en mono-résine, les étapes incluses sont : correction du tri, massification, préparation et transfert vers exutoire.
- Les étapes de préparation retenues sont : broyage (PP/PE rigides et PSE), mise en balle (PEBD souples et PP souples). L'étape de mise en pain n'est pas appliquée pour les PSE car c'est un cas rare et une opération souvent internalisée par les opérateurs.
- Les coûts de traitement sont considérés identiques entre les résines.
- Rappel : les tonnages collectés en semi-remorque ne font pas l'objet d'un traitement.

Synthèse des coûts unitaires de traitement

Coûts unitaires de traitement	
Flux	Coûts unitaires traitement
Mélange de résines	407 €/t
Mono résine	171 €/t

- Les coûts retenus pour la gestion des refus de tri sont ceux de la valorisation énergétique (188€/t).

c. Prix de reprise

Données et hypothèses retenues :

- Etude ADEME 2025 sur le coût de gestion opérateurs » - données 2024, en prenant les valeurs moyennes des valeurs de rachat moyennes.
- Ces prix de reprise datent de la période d'avril 2024.

Emballages plastiques	
	Prix de reprise
PP/PE rigide	65 €/t
PEBD souple transparent	151 €/t
PEBD souple couleur	84 €/t
PSE	284 €/t
PP souple	45 €/t

Pour les PP/PE rigides, le prix de reprise correspond à la moyenne simple des prix de reprise des PP rigides (71€/t), PE rigides creux (60€/t) et PE rigides plats (63€/t).

Pour le PSE, le prix de reprise indiqué dans l'étude ADEME correspond essentiellement à du PSE mis en pain. Comme le coût correspondant à cette préparation spécifique n'a pas été pris en compte, le prix de reprise doit être ajustée pour assurer la cohérence des données. La valeur inférieure de l'étude ADEME a été prise en compte (valeur moyenne de rachat de la résine (579€/t) moins écart à la moyenne (295€/t)).

2. Enveloppes des couts nets

a. Scenario 55 %

L'enveloppe est calculée à partir des tonnages retenus auquel nous appliquons les coûts unitaires retenus.

Pour ce scénario :

- 704 kt sont collectés correspondant à des coûts de 186 M€.
- 563 kt entrent en centres de tri pour le traitement : le cout total du traitement est de 171 M€
- 92 kt de refus de tri pour un coût total de gestion des refus de 17M€.
- la reprise des matériaux est égale à 65 M€

Synthèse enveloppe totale des coûts nets : 310 M€ (186+171+ 17 – 65)

Détail coûts collecte :

Modalité de prestation de collecte	Tonnages collectés kt	Coûts M€
BOM	106	51
Camion hayon	35	54
Movi-benne multi	211	38
Movi-benne mono	211	38
Semi-remorque	141	5
Total	704	186

Détail cout traitement :

	Traitemet
Tonnages Multi-résine	317
Tonnages Mono-résine	246
Cout M€	171
Multi-résine	129
Mono-résine	42

b. Scenario 30%

L'enveloppe est calculée à partir des tonnages retenus, auquel nous appliquons les coûts unitaires retenus.

Pour ce scénario,

- 362 kt sont collectés correspondant à des coûts de 76 M€.
- 221 kt sortent des centres de tri pour le traitement : le cout total du traitement est de 67 M€
- 36 kt de refus de tri pour un coût total de gestion des refus de 7M€.
- la reprise des matériaux est égale à 41 M€

Synthèse enveloppe totale coûts nets : 109 M€ (76+67 + 7- 41)

Détail couts de collecte :

Modalité de prestation de collecte	Tonnages collectés kt	Coûts M€
BOM	42	20
Camion hayon	14	21
Movi-benne multi	83	15
Movi-benne mono	83	15
Semi-remorque	141	5
Total	362	76

Détail couts de traitement :

	Traitement
Tonnages Multi-résine	125
Tonnages Mono-résine	97
Cout M€	67
Multi-résine	51
Mono-résine	17

Annexe 3 : Données pour le calcul du coefficient appliqués aux DROM COM

Territoire	Martinique	Guadeloupe	Saint-Martin	Saint-Pierre-et-Miquelon	Guyane	La Réunion
Coefficient emballage léger	2,3	2,2	3,9	3,4	2,1	2,3
Population en habitants	355500	380400	26129	9525	292400	896200